

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, il me semble que le député est mal renseigné, et je l'inviterais à consulter les chiffres.

M. Woolliams: Je n'ai pas les données pertinentes ici, mais je les consignerai au compte rendu. Je ne les ai pas apportées, parce que le débat était prévu pour cinq heures et que je ne voulais pas interrompre le ministre du Commerce. Mais il me semble qu'il s'est servi du projet de loi pour paver la voie vers une nouvelle ère dans l'Ouest canadien, une ère de déclin, en ce qui concerne l'exportation des céréales vers les marchés internationaux. Lorsque les chiffres en question seront consignés au compte rendu, il constatera qu'en ajoutant la consommation intérieure aux exportations, nous avons pu vendre 370 millions de boisseaux de blé, je crois, dans une seule année. Voilà qui ne fait aucun doute, et aujourd'hui, les cultivateurs de l'Ouest canadien ont atteint un niveau de prospérité qu'ils ne connaissaient pas depuis longtemps, et qu'ils doivent au gouvernement conservateur.

Je voudrais maintenant répondre à certaines questions des députés de Toronto. Ils prétendent que l'argent que la Commission canadienne du blé verse aux cultivateurs de l'Ouest canadien est prélevé sur le Trésor du Canada. Or, je leur signalerai que la Commission canadienne du blé exploite une sorte de syndicat du blé, et que les deuxième et troisième versements proviennent de ce que le blé a été vendu à un prix plus élevé que le prix initial versé au moment où les cultivateurs l'ont livré aux éleveurs. Il n'y a pas de programme de charité pour les cultivateurs. Ce sont des gens indépendants, et ils seront parfaitement d'accord avec les observations que j'ai faites cet après-midi au cours d'un autre débat.

Quand le secrétaire d'État, avec l'amabilité qu'on lui connaît, s'est levé cet après-midi pour dire que, le bill étant irrecevable, nous pourrions alors le transformer en avis de motion, je nous ai cru au seuil d'une nouvelle époque. Je me suis dit: voilà un homme selon mon cœur. Puis, je me suis rendu compte qu'il avait conclu quelque petite entente avec le ministre du Commerce afin de se servir de l'heure réservée aux simples députés pour bien faire comprendre que la commercialisation du blé allait soulever un problème.

M. Whelan: Puis-je poser une question à l'honorable représentant?

M. Woolliams: Bien sûr. Toute question de vous ne saurait que m'agréer.

M. Whelan: L'honorable député peut-il dire si le gouvernement qu'il a appuyé va aussi s'attribuer le mérite de la sécheresse en Chine?

[M. Woolliams.]

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, c'est une vieille histoire. Voici un député vraiment intelligent. Il parle de la sécheresse en Chine. Il y a déjà eu des sécheresses en Chine et aux Indes, mais à ce moment-là le gouvernement conservateur, qui était entreprenant, s'est rendu en Chine vendre du blé pour nourrir les gens...

L'hon. M. Sharp: Je pose la question de privilège.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre!

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, il ne me reste que quelques minutes.

L'hon. M. Sharp: Je veux simplement invoquer la question de privilège. Je me propose depuis que l'honorable député a inscrit son bill au *Feuilleton* de participer au débat. J'estimais qu'on aurait été déçu si nous n'avions pas eu l'occasion d'en discuter, mais si quelqu'un à la Chambre s'était opposé à cette façon d'agir, je n'aurais pu le faire.

M. Woolliams: Je ne sais, monsieur l'Orateur, s'il y a là matière à privilège, mais je sais par contre que notre gouvernement s'est efforcé de trouver des débouchés contrairement au gouvernement antérieur qui avait perdu les débouchés pour nos céréales et toléré que le blé et les autres céréales s'entassent dans les fermes. Quand au ministre du Commerce, je ne vois pas en quoi cela le regarde. Il est possible qu'il ne comprenne pas les problèmes des agriculteurs de l'Est et de l'Ouest.

M. Walker: Vous êtes le seul à les comprendre.

M. Woolliams: En fait, les libéraux ne comptent qu'un député dans l'Ouest du Canada. Il habite Calgary, dont il est maire. Nous avons remarqué qu'il est souvent absent de la Chambre; il est probable qu'il ne peut s'occuper de cette question comme il le devrait.

M. l'Orateur suppléant: Puis-je demander à l'honorable député de s'en tenir dans ses remarques au sujet dont la Chambre est saisie actuellement?

Une voix: Ce n'est pas chose facile dans son cas.

M. Woolliams: Voici ce que j'ai à dire: C'est sans doute parce que le ministre de l'Agriculture est absent que la Commission canadienne du blé est retombée sous la juridiction du ministère du Commerce et voilà pourquoi sans doute le ministre du Commerce a cru bon de dire qu'il n'irait pas négocier d'autres commandes de blé outre-mer.

(Texte)

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, je trouve que l'orateur précédent